

Stratégie de Développement de la Finance Climat à l'horizon 2030

Constats, Vision et Stratégie

Septembre 2024

Table des matières

1. Contexte et périmètre de la Stratégie Finance Climat	4
2. Etat des lieux	7
3. Vision et leviers de la stratégie	15
4. Gouvernance de la stratégie	20



1

Contexte et périmètre de la Stratégie Finance Climat

Le Maroc est résolument engagé en faveur du développement durable et ne cesse de démontrer son engagement aussi bien au niveau national qu'à l'international. Ce dernier se matérialise de manière tangible à travers toutes les stratégies et politiques nationales (Stratégie Nationale de Développement Durable 2035, la Contribution Déterminée Nationale CDN, Stratégie Bas Carbone à l'horizon 2050, etc.) ainsi que les engagements pris au niveau international (Accord de Paris, etc.). L'atteinte de ces engagements est intrinsèquement liée à la mobilisation de financements d'une part et la mise en place d'un écosystème qui encourage les parties prenantes à prendre part à l'élan national d' autre part.

Le secteur financier marocain a un rôle central à jouer dans l'accompagnement de cette vision, l'identification des opportunités de financement et la facilitation des investissements nécessaires pour l'atteinte des objectifs climatiques. A cet égard, la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable, élaborée en 2016 à l'occasion de la COP 22, résulte d'une collaboration étroite entre les acteurs du marché financier marocain (Ministère de l'Economie et des Finances, Bank Al Maghrib, ACAPS, AMMC...). Cette collaboration a établi un cadre stratégique clair pour l'alignement des institutions financières sur les objectifs de développement durable.

Bien que des avancées significatives aient été réalisées depuis la COP22, notamment en matière de solutions de financement pour les investissements verts et de développement d'instruments financiers innovants, il est nécessaire de renforcer ces initiatives et de les intégrer dans une stratégie nationale ambitieuse qui saura traduire les engagements pris par le Maroc.

Pour ce faire, le Ministère de l'Economie et des Finances, Bank Al Maghrib, l'ACAPS et l'AMMC se sont mobilisés dans une démarche commune pour élaborer une Stratégie pour la Finance Climat, avec l'appui de la Banque Mondiale¹.

Ce document a pour objectif de présenter les principaux résultats de l'analyse de l'état des lieux, y compris le gap de financement, de la finance climat au Maroc et d'identifier les leviers pour la mobilisation des financements privés, à la lumière de la vision et des ambitions du Maroc en la matière.

Périmètre

La Stratégie de Développement de la Finance Climat présentée dans ce document a été élaborée en tenant compte de quatre considérations fondamentales afin d'assurer son pragmatisme, son efficacité et son implémentabilité.

Tout d'abord, la stratégie est axée sur le financement climatique avec un horizon temporel à 2030. Elle couvre le financement des mesures liées au climat (atténuation et adaptation).

Périmètre de la Stratégie Finance Climat 2030

E nvironnemental

- **Atténuation** : efforts visant à **réduire ou prévenir les émissions de gaz à effet de serre (GES)** afin de ralentir le réchauffement de la planète et de limiter l'ampleur des changements climatiques à venir. L'objectif est de **s'attaquer aux causes profondes du changement climatique**
- **Adaptation au climat**: efforts visant à **ajuster les systèmes naturels ou humains en réponse aux effets réels ou attendus du changement climatique**. L'objectif est de **minimiser les dommages** et d'exploiter les avantages potentiels du changement climatique.

Focus de la stratégie de financement climatique 2030

S ocial

- ✓ Le "financement climatique" comprend le **financement de l'adaptation et de l'atténuation** ainsi que des investissements dans des infrastructures **habilitantes**.
- ✓ En l'absence d'une taxonomie nationale, la stratégie se concentre sur les **stratégies sectorielles de décarbonisation existantes**, et leurs **mesures individuelles** telles qu'elles sont décrites dans la **NDC** et **SNBC**
- ✓ La stratégie se concentrera principalement sur les secteurs/projets attractifs pour le financement privé.

G ouvernance

- Autres dimensions: biodiversité, économie circulaire

Autres dimensions de la finance durable – à prendre en compte dans les versions ultérieures de la stratégie

La stratégie doit non seulement prendre en compte les leviers liés à l'offre de financement (instruments et mécanismes financiers), mais elle doit également comprendre pleinement les archétypes et l'économie de la demande de financement climatique, lesquels doivent offrir des modèles économiques attractifs pour les investisseurs et opérateurs privés.

Par ailleurs, si certaines initiatives peuvent être menées par des opérateurs financiers privés dans un cadre de marchés favorables au climat, les régulateurs financiers ont un rôle clé dans la gestion des risques climatiques, tout en mettant en place les cadres et réglementations permettant de structurer et d'approfondir le marché.

Enfin, cette stratégie constitue une première base d'une stratégie évolutive qui sera revue et mise à jour progressivement et potentiellement élargie à un champ de durabilité plus large (ex. dimensions sociales et de gouvernance).

An aerial photograph of a mountain valley. In the foreground, a river flows through a lush green forest. A small village with several buildings is visible in the middle ground. The background features rolling hills and snow-capped mountains under a clear blue sky. The image is overlaid with several diagonal teal and light blue geometric shapes, primarily on the left and bottom right sides.

2

Etat des lieux

Approche et méthodologie

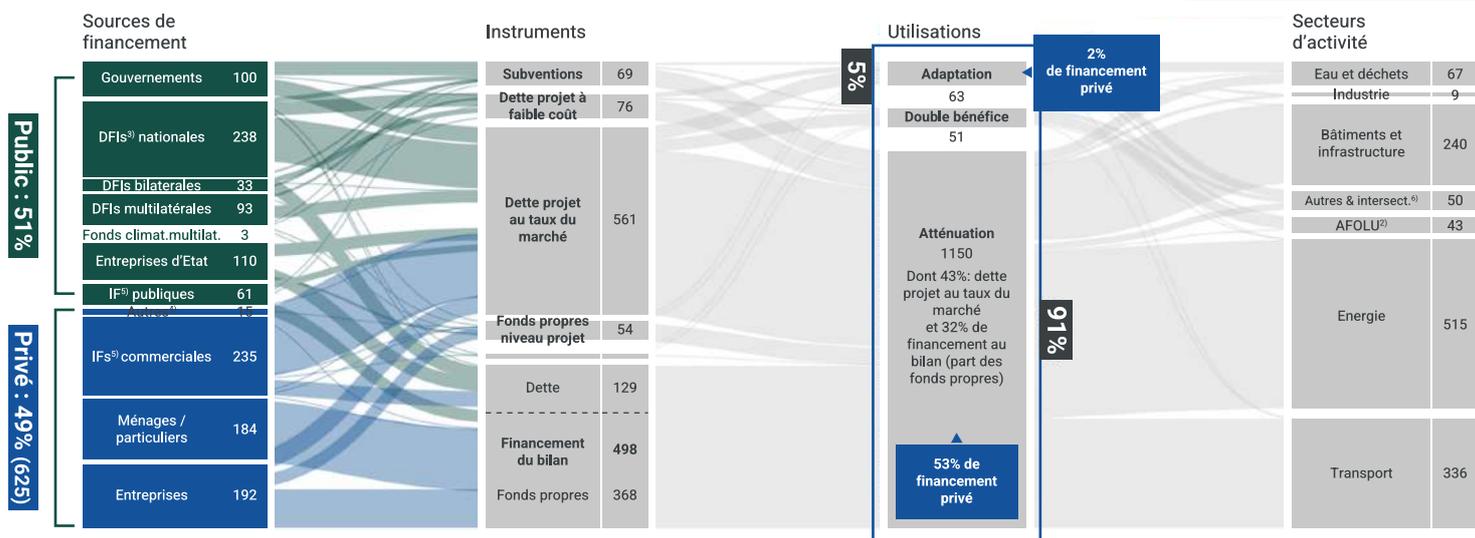
Pour dresser un état des lieux de la finance climat au Maroc, une méthodologie rigoureuse et exhaustive a été adoptée. Celle-ci a impliqué la consultation des parties prenantes issues des secteurs public et privé, couvrant à la fois les secteurs réels que financiers, ainsi que la mobilisation d'experts internationaux spécialisés dans la transition verte et la finance climat. En complément, des analyses comparatives ont été réalisées sur les instruments et mécanismes financiers existants, les stratégies de finance climat d'autres pays, ainsi que sur les réalisations du Maroc. De plus, une évaluation approfondie de la demande de financements climatiques et de l'offre d'instruments financiers au Maroc a été menée, tout comme une analyse du niveau d'exposition du secteur financier marocain aux risques climatiques et des pratiques actuelles en matière de gestion de ces risques. L'ensemble de ces éléments a permis d'établir un état des lieux complet sur la finance climat au Maroc, et tirer les enseignements nécessaires.

Analyse des financements climatiques

- Au niveau mondial, la finance climat a drainé sur la période 2021/2022 un volume de financement annuel moyen de 1,3 trillion de dollars américains, dont 49% provenant du secteur privé. Sur ce volume annuel, plus de 90% des financements se concentrent sur des mesures d'atténuation. De leur côté, les projets d'adaptation ne captent que 5% du financement mondial dont seulement 2% proviennent du secteur privé en raison de l'absence d'opportunités de rendement suffisamment attractives.

Paysage mondial des financements climatiques en 2021/2022 [USD milliards]¹⁾

Σ \$1.3 trillions (moyenne annuelle)

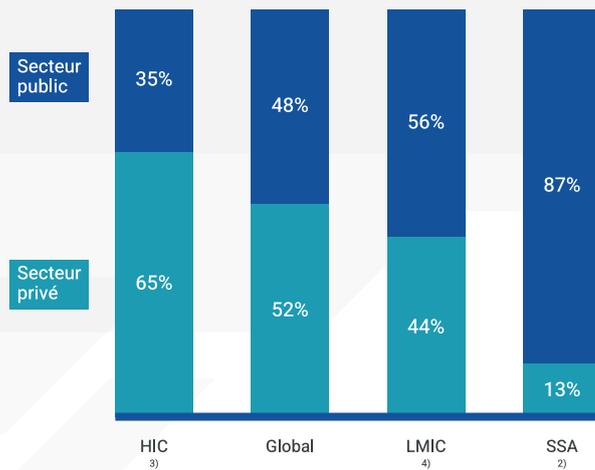


1) Moyenne des flux mondiaux sur deux ans afin d'atténuer les fluctuations [milliards d'USD] 2) agriculture, sylviculture, autres utilisations des terres et pêche 3) DFIs = "Development financial institution" (banques de développement); 4) Les autres sources publiques comprennent les agences de crédit à l'exportation et des fonds publics inconnus/non catégorisés; les "autres" sources privées comprennent des fonds d'investisseurs institutionnels et des fonds inconnus/non catégorisés; 5) Institutions financières; 6) comprennent 6 milliards de dollars inconnus.
Source: Climate Policy Initiative

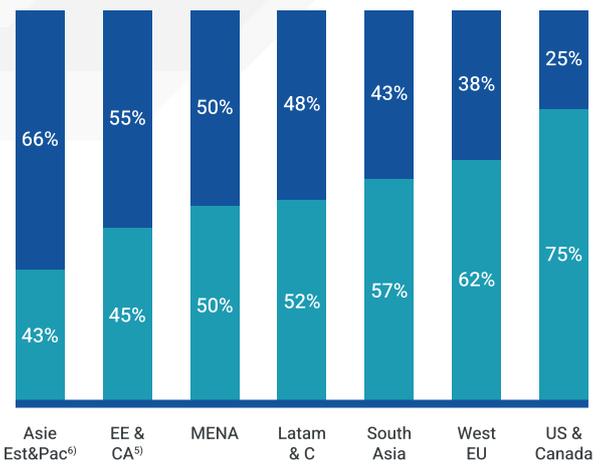
- Sur la base d'une analyse rétrospective des flux de financement climatique au Maroc entre 2011 et 2019, les flux de financement sont principalement d'origine publique, avec seulement 25-30% de contribution privée²⁾. Cette proportion est inférieure à celles observées dans les pays de la région MENA et dans les pays à revenu comparable où la part de financement privée dans la finance climat s'élève aux environs de 50%.

Ventilation des flux de financement climatique par source

Répartition par groupe de revenus¹⁾



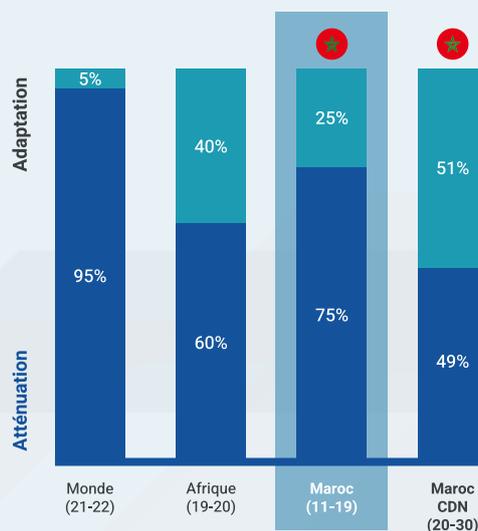
Répartition par région⁷⁾



1) Moyenne 2017 à 2022; 2) Afrique subsaharienne 3) Pays à revenu élevé; 4) Pays à revenu faible et moyen (y compris le Maroc); 5) Europe de l'Est et Asie centrale; 6) Asie de l'Est et Pacifique; 7) Moyenne sur 2021 et 2022; 8) Maroc en tant que moyenne 2011-2019, chiffres issus du Rapport CDG comme base de référence: 26% (période 2011-2019). Selon la méthodologie du rapport, le secteur privé comprend: les banques commerciales (~12%), les entreprises privées (~6%), les agriculteurs (~6%), les ménages (~2%), le marché obligataire (~1%).
Source: Climate Policy Initiative, CDG

Pour attirer des financements privés pour des projets climatiques, il est essentiel de démontrer un modèle économique rentable, ce qui n'est pas toujours possible sans la mise en place de mécanismes ou de politiques de soutien appropriés. À l'échelle mondiale et au Maroc, les financements privés sont principalement orientés vers des projets d'atténuation (captant plus de 90 % des financements climatiques mondiaux), car ces projets offrent généralement des modèles d'affaires plus rentables et sont donc plus attractifs pour les investisseurs privés. En revanche, les projets d'adaptation attirent peu les financements privés : au niveau mondial, près de 98 % des financements pour des projets climatiques d'adaptation proviennent du secteur public, notamment des États et des banques de développement, tandis que plus de 50 % des investissements dans des projets d'atténuation proviennent du secteur privé. Toutefois, les projets climatiques, présentant souvent des rentabilités moindres, peuvent être rendus plus attractifs pour des investisseurs commerciaux grâce à des mécanismes de financement mixte ("blended finance") par exemple, ou de réduction de l'asymétrie d'information grâce à de l'assistance technique, afin d'encourager la participation d'investisseurs commerciaux en atténuant une partie des risques associés à ces projets.

Ventilation des financements climat adaptation/atténuation (excl. des financements à double usage)



Dépenses historiques

Instruments et mécanismes de la finance climat

La feuille de route du secteur financier de 2016 a créé une dynamique coordonnée parmi l'ensemble des parties prenantes du secteur ce qui a permis d'initier la structuration de dispositifs et la mise en place d'infrastructures de marché importantes. En effet, depuis la mise en place de la feuille de route, plusieurs avancées ont été réalisées au sein du secteur financier. Il s'agit notamment :

- de la mise en place du régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques;
- d'une directive réglementaire édictée par Bank Al-Maghrib fixant ses attentes vis-à-vis des établissements de crédit en matière de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement;
- de la Publication par l'AMMC d'une série de guides sur les instruments de financement durable (Green Bonds, Social & Sustainability bonds, Gender Bonds), et la réalisation de 7 émissions (MASEN, BCP, ONCF, BMCE Bank, CFC, Al Omrane,...) avec un volume global de près 0.5 milliards de Dollars. En outre, le reporting ESG a également été introduit en 2017, et rendu obligatoire pour tous les émetteurs sur le marché des capitaux par circulaire de l'AMMC publiée en 2019;
- de la publication par l'AMMC d'un guide sur l'investissement socialement responsable (ISR) pour encourager l'adoption des critères ESG dans les processus et politiques d'investissement des OPCVM et procurer des démarches pratiques à cet effet;
- de la signature d'une convention portant sur les principes pour une assurance durable (Principles for Sustainable Insurance -PSI) entre l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale, la fédération marocaine des sociétés d'assurance et de réassurance et le programme des Nations Unies pour l'environnement;
- du développement d'instruments d'appui public au profit de financements des projets verts des TPME tels que le produit de cofinancement Tamwilcom « Green Invest »;
- de la mobilisation des financements verts par les banques dans les domaines des énergies renouvelables, de l'agriculture durable et de l'eau ; et la mise en place des systèmes de catégorisation des risques environnementaux et sociaux et des listes d'exclusions en interne;
- de l'indice ESG adopté par la bourse de Casablanca fin 2018.

En ce qui concerne les instruments de financements verts mis à la disposition des opérateurs, et en comparaison avec les pratiques internationales, le Maroc dispose déjà d'une panoplie presque complète d'instruments et de mécanismes, qu'il s'agisse d'instruments de dette (Green bonds), d'instruments de capital ou de blended finance (financement mixte) (cf. tableau ci-dessous).

Si l'on compare les instruments et mécanismes de financement climatique disponibles au Maroc à ceux d'autres pays comparables, on constate que le Maroc dispose déjà de la plupart des outils pertinents.

Instruments	Source Public / Privé				Exemple au Maroc
Subventions publiques internationales	✓	✓	✓	✓	Subventions de la Banque mondiale, FSEC ¹⁾
Subventions publiques nationales	✓	✓	✓	✓	FDA ²⁾ , FLCN ³⁾
Crédits d'impôts	✓	✓	✓	✗	✗
Augmentation de capital	✓	✓	✓	✓	n.d.
Investissements en capital-investissement	✓	✓	✓	✓	GEFF ⁴⁾
Épargne des ménages	✓	✓	✓	✓	n.d.
Obligation vertes souveraines	✓	✓	✗	✗	✗
Obligation vertes	✓	✓	✓	✓	Cadre AMMC 2016, 7 émissions
Obligation / prêts liés à la durabilité	✓	✓	✗	✓	BMCI - ECCBC
Obligation / prêts de transition	✓	✓	✗	✗	✗
Prêts publics internationaux	✓	✓	✓	✓	Prêts de la BERD
Prêts publics nationaux	✓	✓	✓	✓	Green Invest, Tamwilcom
Prêts verts	✓	✓	✓	✓	BMCE Energico, BP Green Invest
Garanties publiques	✓	✓	✓	✓	Tamwilcom
Assurance des risques climatiques	✓	✓	✓	✓	Garantie EVCAT, FSEC ¹⁾
Financement mixte ("blended finance")	✓	✓	✓	✓	IFC/BCP facilité de partage des risques
"Cap and trade market"	✓	✓	✗	✗	✗
Taxe carbone	✓	✓	✗	✗	✗
Assistance technique	✓	✓	✓	✓	GEFF II Assistance technique

1) Fonds de Solidarité contre les Événements Catastrophiques; 2) Fonds de Développement Agricole; 3) Fonds de Lutte contre les effets des Catastrophes Naturelles; 4) Green Economy Financing Facility
Source : Climate Policy Initiative, CDG, I4CE

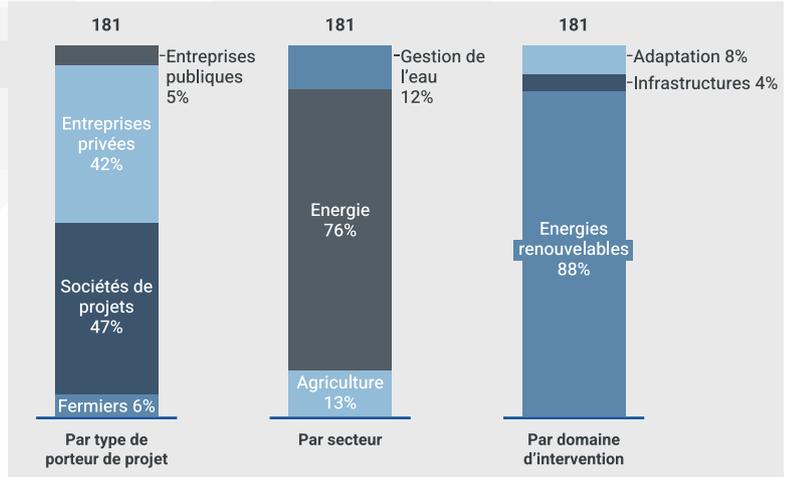
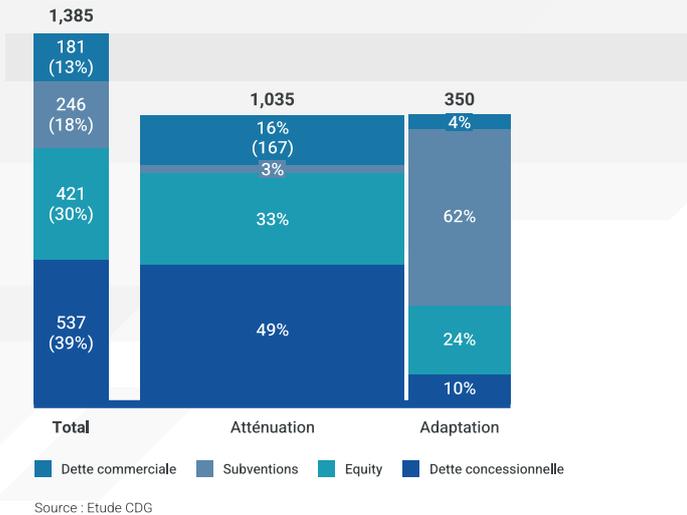
Selon le Climate Policy Initiative (CPI), les financements en fonds propres constituent le principal contributeur au financement privé du climat, représentant 30% du total des financements climat au Maroc, tandis que la dette commerciale représente environ 10-15% des investissements climatiques, principalement orientés vers les énergies renouvelables. Les instruments de financement public, tels que la dette concessionnelle (39 %) et les subventions (18 %) constituent le reste du marché du financement climatique.

L'offre d'instruments et mécanismes financiers disponible au Maroc pourrait par ailleurs être étoffée par exemple par la création de produits d'investissements avec des sous-jacents « verts », des offres innovantes mobilisant les Fintech, un marché carbone volontaire, des produits à destination du grand public (exemple : pour l'achat de véhicules électriques ou pour la réalisation de travaux liés à l'isolation et à l'efficacité énergétique de leurs foyers...).

Néanmoins, les parties prenantes des secteurs publics et privés consultés dans le cadre de l'exercice de définition de la présente stratégie ont unanimement souligné la nécessité de disposer d'une taxonomie qui permettra aux investisseurs, aux porteurs de projets et aux autorités publiques de disposer d'une définition commune des activités économiques pouvant être considérées comme « vertes ». C'est dans ce sens, que le ministère chargé des finances avec les autres régulateurs du secteur financier, avec l'appui de la Banque mondiale et l'AFD, ont lancé le projet de mise en place de la taxonomie financière verte au Maroc.

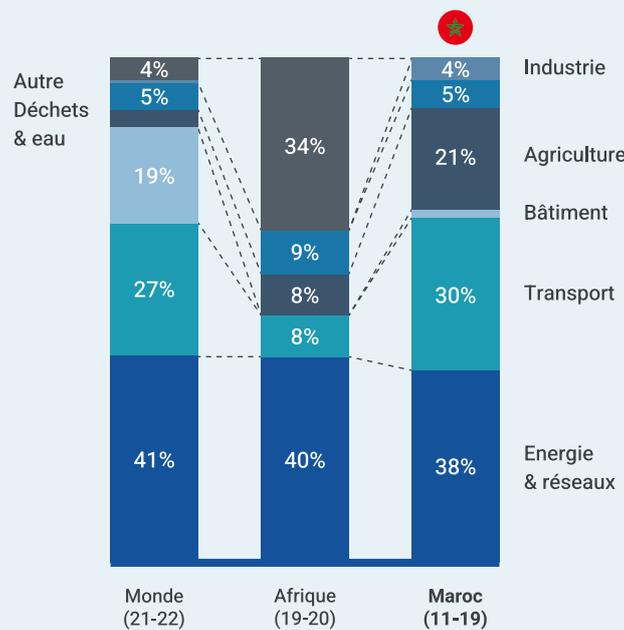
Ventilation des financements par type d'instrument

Focus dette commerciale : ventilation des financements



Les principaux secteurs ciblés par les financements climat sont l'énergie (38%), les transports (30%) et l'agriculture (21%) :

Ventilation des financements climatiques par secteur économique



Bien que la demande de financement pour des projets verts et climatiques soit développée et en croissance d'une part, et que l'offre d'instruments et de mécanismes financiers soit également développée d'autre part, il subsiste un problème de mise en concordance entre l'offre et la demande.

Analyse des besoins de financement (« gap analysis »)

Une première démarche d'évaluation du gap-de financement a été entamée, confrontée toutefois à l'absence d'une taxonomie verte couplée aux défis de fiabilisation et de consolidation des données en matière climatique.

Les données ainsi disponibles, sur la base des besoins d'investissements exprimés dans les différentes stratégies et plans (Contribution Déterminée au niveau National, stratégie bas Carbone, etc.) à l'horizon 2030 pour atteindre les objectifs d'abattement d'émission de gaz à effet de serre (GES) du Royaume (-45,5% d'ici 2030), et le taux de réalisation des mesures associées, ont permis de faire ressortir un potentiel attractif pour le secteur privé estimé à 4,5 milliards de dollars par an entre 2025 et 2030.

Les opportunités potentiellement finançables par le secteur privé sont essentiellement constituées de projets d'atténuation (ex. production d'énergie verte, électrification du transport, etc.) car présentant généralement des modèles d'affaires plus attractifs pour les investisseurs privés en comparaison avec les projets d'adaptation.

Sur la base de ce scénario, la part de financement privé devrait être portée à 50% de l'ensemble des financements climatiques à l'horizon 2030, contre 30% actuellement, en ligne avec la moyenne observée pour la région MENA.

Gestion des risques climatiques

Le secteur financier marocain est fortement exposé aux risques climatiques, physiques et de transition avec 8% des actifs bancaires directement exposés aux risques physiques et 11% aux industries fortement sensibles à la transition (1/3 des prêts bancaires sont exposés à des risques physiques particulièrement élevés), selon l'étude menée par Bank Al-Maghrib et la Banque Mondiale. Compte-tenu des impacts financiers potentiellement importants du changement climatique, Bank Al-Maghrib place la gestion des risques y associés au rang de ses principales priorités stratégiques avec la mise en place progressive d'un cadre réglementaire incitatif.

Le cadre de gestion des risques climatiques du secteur financier continue, toutefois, d'être entravés par le manque de données granulaires et les incertitudes de la modélisation et nécessite de continuer à améliorer la compréhension et l'alignement des dispositifs existants avec les normes internationales.

Benchmark des stratégies finance climat

Un benchmark des stratégies de finance climat adoptées par un échantillon constitué de pays faisant face à des défis similaires au Maroc et des pays plus développés et plus avancés en termes de finance climat a été réalisée. Le benchmark a ainsi porté sur la Jordanie, les Émirats arabes unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France.

Nom de la stratégie	Date	Champ d'intervention	Évaluer le déficit de financement	Mobiliser les financements publics et privés	Gérer les risques financiers liés au climat	Recommander des politiques au-delà du secteur financier	
 Stratégie de financement vert 2023-2028	2023	Climat		 Principalement en recommandant : - la mise en place d'un cadre réglementaire favorable - la mise en œuvre de nouveaux instruments financiers		 Soutenir la coopération avec d'autres institutions publiques (ex. Fonds local pour la recharge des véhicules électriques)	
 Stratégie de financement vert	2023	Climat et biodiversité					
 Stratégie pour la finance verte	2017	Climat					 Recommandations de politique industrielle pour l'investissement des entreprises dans l'efficacité énergétique
 Stratégie de financement durable	2021	Environnement, social et gouvernance					
 Cadre de financement durable des Émirats Arabes Unis 2021-2031	2021	Climat					 Promouvoir le renforcement des capacités par le biais d'un programme d'études universitaires spécifique
 Feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable	2016	Environnement, social et gouvernance					

La comparaison des stratégies des différents pays a fait ressortir que l'exercice d'identification des besoins et d'évaluation du gap de financement n'a pas été réalisé par l'ensemble des pays de l'échantillon. En effet, les stratégies des pays de l'échantillon ont adopté une approche orientée vers la mobilisation des flux de capitaux et la gestion des risques au niveau du marché.

Par ailleurs, et à l'exception de la stratégie allemande, les modèles de gouvernance prévus pour la mise en œuvre des stratégies finance climat ne sont pas détaillés dans les stratégies publiées.

La gestion des risques climatiques est une question transversale dans toutes les stratégies et est principalement abordée sous l'angle de la stabilité et de la résilience du secteur financier et du rôle des acteurs individuels. Les acteurs financiers s'appuient fortement sur les normes internationales pour progresser dans ce domaine dans leurs pays.

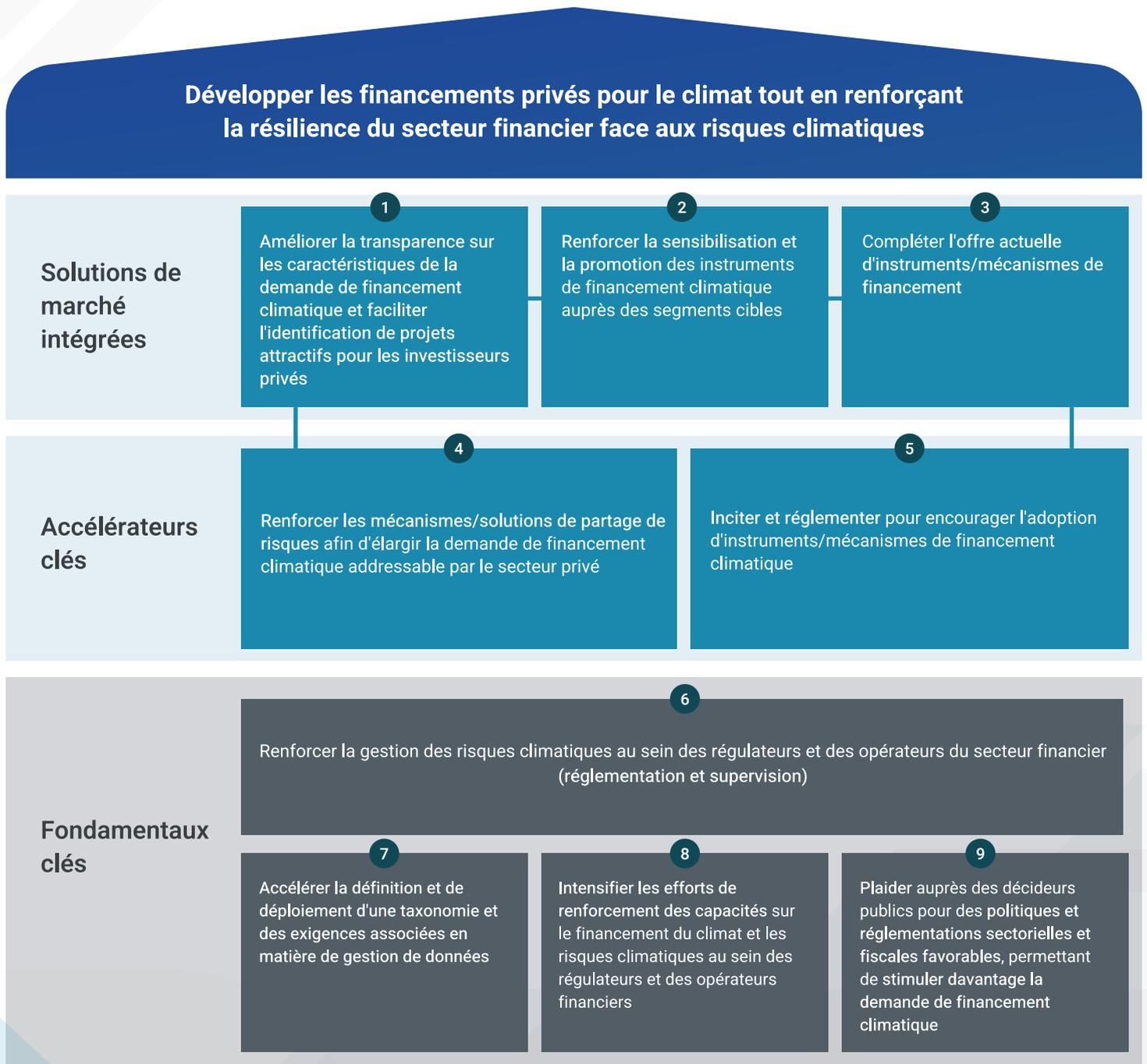
The image features a high-speed train at a station platform. The train is white with a blue stripe and is positioned on the right side of the frame. The platform is on the left, with a metal railing and a concrete edge. The background shows a hilly landscape under a clear sky. The entire image is overlaid with several diagonal teal bands of varying shades, creating a modern, dynamic feel. In the center, there is a dark blue square containing the number '3', and below it, the text 'Vision et leviers de la stratégie' in a bold, blue font.

3

Vision et leviers de la stratégie

La Stratégie de Développement de la Finance Climat vise à accélérer la mobilisation de financements privés pour les projets climatiques et combler les déficits de financement en vue de répondre aux objectifs du Maroc en matière d'atténuation et d'adaptation. Cette stratégie vise à mobiliser 50 % des ressources nécessaires auprès du secteur privé, en s'alignant sur les meilleures pratiques internationales tout en renforçant la résilience du secteur financier face aux risques climatiques. Cette ambition ne doit pas se faire au détriment des autres priorités du secteur financier, notamment le renforcement de l'inclusion financière et de la stabilité financière.

A cet effet, la Stratégie Finance Climat 2030 a été construite autour de 3 piliers comprenant 9 axes stratégiques :



Pilier 1 - Solutions intégrées du marché :

Ce pilier vise la mise en place d'une offre de marché intégrée à travers l'identification et la concentration des financements sur les projets climatiques combinant impact positif sur le climat et rentabilité, le renforcement de la sensibilisation aux instruments financiers verts déjà existants et l'enrichissement de l'éventail des instruments et mécanismes financiers verts.

Axe stratégique n° 1

Faciliter l'identification par les opérateurs financiers privés de projets climatiques attractifs (combinant un impact positif sur le climat et une rentabilité financière) à travers une meilleure compréhension et priorisation des archétypes de projets climatiques. Les mesures associées à cet axe incluent par exemple (liste non exhaustive) une meilleure compréhension et priorisations des projets jugés pertinents en termes de modèles économiques (rentabilité, besoin d'investissements...) et d'impact sur les émissions GES, ainsi que des mesures liées à la consolidation de la demande de financement pour des projets de plus petite échelle et à un soutien à leur préparation (ex. assistance technique, modélisation financière...).

Axe stratégique n° 2

Renforcer la transparence sur l'offre et la demande existantes. Pour cela, l'écosystème financier a besoin d'un effort proactif et renforcé pour sensibiliser à la fois les porteurs de projets et les opérateurs financiers sur l'offre de financement et les instruments/mécanismes disponibles. Les mesures associées à cet axe incluent principalement un renforcement de l'effort de marketing et de communication par les opérateurs financiers (ex. banques, assureurs) autour des offres/instruments de financement disponibles, ou encore la mise en place d'une plateforme agrégeant les différents projets d'atténuation et d'adaptation à la recherche de financement.

Axe stratégique n° 3

Proposer une gamme élargie d'offres de financement climatique, combinant des produits financiers pertinents et des services extra-financiers en s'appuyant sur les retours d'expérience du marché et les meilleures pratiques internationales, afin de développer et promouvoir l'utilisation d'instruments financiers innovants, adaptés au contexte marocain. Les mesures associées à cet axe incluent notamment l'étoffement de l'offre d'instruments financiers (par exemple par des produits d'investissements, des offres innovantes telles que les Fintech, un marché carbone volontaire, des produits à destination du grand public pour l'achat de véhicules électriques notamment). Une mesure d'intégration de critères environnementaux dans les processus de décision des opérateurs financiers (« verdissement de la finance ») pourrait également s'inscrire dans cet axe stratégique.

Pilier 2 - Accélérateurs clés :

Ce pilier vise à promouvoir les accélérateurs clés nécessaires à l'atteinte des objectifs de la stratégie à travers, du côté de la demande, l'élaboration d'un cadre de partage des risques (risk-sharing/de-risking) qui permette de constituer un portefeuille de projets d'investissement climatique bancables, et du côté de l'offre, par le biais d'incitations et de mesures réglementaires visant à encourager l'adoption d'instruments de financement climatique.

Axe stratégique n° 4

Les autorités publiques s'engagent à jouer un rôle d'accélérateur essentiel en mettant en place, au niveau de la demande, des mécanismes de partage des risques innovants, tels que le financement mixte et les partenariats public privé (PPP) afin d'améliorer l'attractivité de certains archétypes de projets peu rentables ou émergents. Les mesures associées à cet axe incluent des actions de promotion de la compétitivité du Maroc comme destination d'investissement dans les projets climatiques afin d'accroître les investissements internationaux (notamment des DFIs), des actions de préparation de projets et d'assistance technique, ainsi que l'utilisation de mécanismes de financement mixte, afin d'améliorer le profil de risque de ces projets et ainsi accroître leur solvabilité.

Axe stratégique n° 5

Encourager le recours à des instruments financiers favorisant la lutte contre le changement climatique, par le biais d'incitations et de mesures réglementaires, tels que des labels verts, des obligations en matière de reddition (reporting) et de gouvernance, des simplifications administratives

Pilier 3 - Fondamentaux :

Ce pilier concerne des éléments fondamentaux qui ont été identifiés comme nécessaires pour renforcer les bases sous-jacentes d'un marché du financement climatique structuré et approfondi.

Axe stratégique n° 6

Renforcer la gestion des risques climatiques au sein des régulateurs du secteur financier et des institutions financières. Dans un contexte d'accroissement de l'exposition du secteur financier aux risques climatiques, il s'agit pour les régulateurs d'élaborer des règles pour mesurer et réduire la transmission des risques climatiques dans l'ensemble du secteur financier ; et pour les institutions financières, d'élaborer et déployer des cadres cohérents de gestion des risques climatiques. D'autres mesures associées à cet axe incluent des exigences de divulgation/transparence du niveau d'exposition de chaque opérateur aux risques climatiques, ainsi que la réalisation de « stress tests climatiques », afin d'évaluer le niveau de résilience des opérateurs et du secteur financier face à ces risques.

Axe stratégique n° 7

L'accélération de la mise en place et du déploiement de la taxonomie financière verte et des exigences en matière de données, qui fourniront le cadre sous-jacent au financement climatique sur plusieurs niveaux (notamment, conception de produits, investissements, évaluation des risques climatiques...). Les parties prenantes des secteurs public et privé consultés dans le cadre de l'exercice de définition de la présente stratégie ont unanimement souligné la nécessité de disposer d'une taxonomie qui permettra aux investisseurs, aux porteurs de projets et aux autorités publiques de disposer d'une définition commune des activités économiques pouvant être considérées comme « vertes ». La production, le partage et le suivi de données financières fiables et actualisés, notamment sur les flux et besoins de financements climatiques (ex. estimation des besoins d'investissements dans les NDC, évolution des investissements dans les projets verts...) constituent un chantier prioritaire selon les acteurs financiers et sectoriels.

Axe stratégique n° 8

Renforcer les capacités, les connaissances et les compétences des acteurs financiers sur la finance climatique et la gestion des risques climatiques à travers des formations professionnelles, participation aux réseaux internationaux, etc. Ces programmes de formation doivent s'adresser aux autorités de régulation du secteur financier ainsi qu'aux opérateurs financiers privés (banques, assurances, marchés de capitaux). De plus, la participation des autorités et acteurs financiers marocains à des événements et réseaux internationaux portant sur la finance climatique permettra de renforcer le positionnement du Royaume au niveau international sur la finance climat.

Axe stratégique n° 9

Promouvoir des politiques sectorielles cohérentes et favorables à l'action climatique. Les autorités de régulation du secteur financier ont un rôle essentiel à jouer en matière de coopération et d'accompagnement des acteurs publics pour promouvoir des politiques sectorielles favorables, permettant ainsi d'accroître la demande de financement climatique. À l'échelle internationale, la rentabilité et la solvabilité des projets verts dépendent souvent de l'adoption de politiques sectorielles adaptées

Calendrier de déploiement

La définition des piliers et des axes a abouti à l'identification des mesures initiales de mise en œuvre de la stratégie à l'horizon 2030 avec un time line prévisionnel de déploiement (cf.annexe).

Le déploiement des mesures devrait être piloté et suivi par les instances de gouvernance de la stratégie telle que prévue ci-dessous.



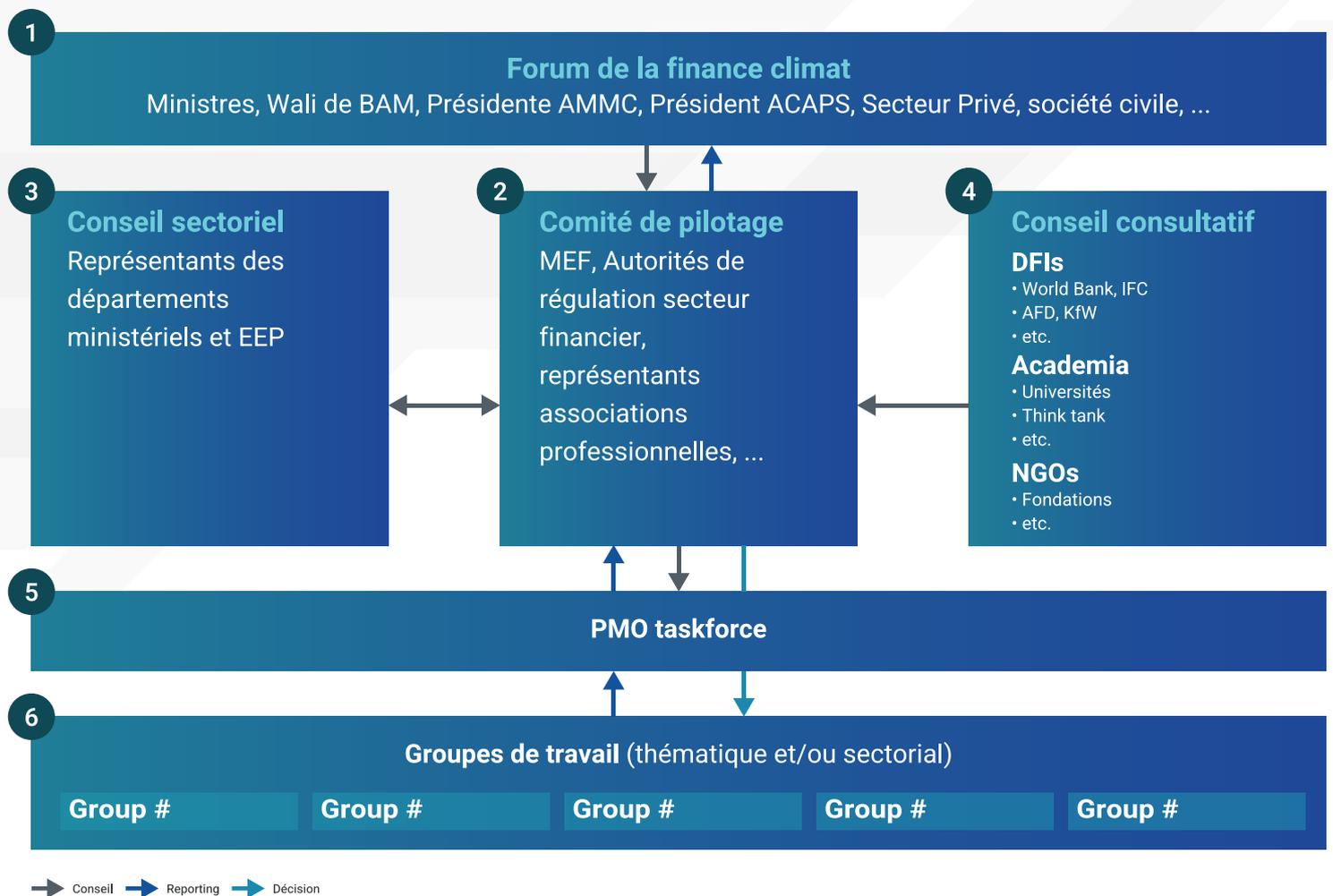
4

**Gouvernance
de la stratégie**

Pour sécuriser la mise en œuvre des leviers de la stratégie, il est primordial de mettre en place une gouvernance permettant de répondre aux enjeux suivants :

- Piloter la stratégie en cadrant les orientations stratégiques et en supervisant la mise en œuvre des initiatives de financement du climat;
- Fournir des conseils d'experts et des recommandations pour soutenir la prise de décision;
- Assurer l'alignement de la mise en œuvre de la stratégie de financement avec les plans sectoriels de décarbonisation et les développements politiques/réglementaires connexes, en fournissant des connaissances sectorielles pour rationaliser les décisions;
- Piloter la mise en œuvre de la feuille de route sur le plan opérationnel, suivre les progrès, assurer la qualité des résultats et coordonner les organes clés sur le plan administratif ainsi que les parties prenantes impliquées;
- Préparer des plans d'action détaillés, mettre en œuvre des résultats attendus, et réaliser le suivi des progrès;
- Apporter des ajustements et mises à jour à la stratégie Finance Climat, en ligne avec les évolutions notamment des politiques sectorielles, des priorités nationales et du secteur financier.

La structure de gouvernance de la Stratégie Finance Climat prévoit différentes instances qui permettront de répondre à ces enjeux :



Le Forum de la finance climat réunira les représentants des parties prenantes des questions relatives au climat afin de valider les orientations stratégiques de haut niveau pour la stratégie finance climat.

Le Comité de Pilotage est responsable de la prise de décision, de la définition des orientations stratégiques, et des structures de travail. Il assure le suivi des délais de réalisation des actions inscrites, les progrès, la mise à jour de la stratégie, ainsi que la gestion des parties prenantes, des ressources et des risques.

Le Conseil sectoriel veille à l'alignement entre le secteur financier et les processus sectoriels. Il s'assure de la conformité avec les politiques, lois, réglementations et normes du secteur, tout en fournissant des avis d'experts sur des questions spécifiques au domaine concerné.

Le Conseil consultatif a pour mission de fournir des orientations et des conseils stratégiques en apportant des perspectives externes. Il met à disposition une expertise sectorielle et financière pour soutenir les meilleures pratiques au sein des projets. En outre, ses membres agissent en tant qu'ambassadeurs, contribuant à la promotion et au rayonnement des initiatives.

La Task Force PMO ("Project Management Office") est responsable de l'harmonisation des pratiques de gestion de projet et de la gouvernance administrative et opérationnelle. Elle assure le suivi du projet, produit des rapports sur l'état d'avancement, et fournit un soutien ainsi qu'une orientation stratégique. De plus, elle intervient pour résoudre les conflits opérationnels afin de garantir le bon déroulement des activités.

Les groupes de travail : en charge de l'exécution des leviers de la stratégie. Chaque groupe de travail réunira les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des plans d'actions qui découleront de ses travaux.

Un règlement intérieur sera défini et communiqué aux parties prenantes concernées afin de préciser les modalités opérationnelles du modèle de gouvernance (incluant par exemple la fréquence de tenue des comités, leurs participants, etc.).

5

Annexe : Mesures réparties selon les principaux axes

Axe stratégique 1 : Améliorer la transparence sur les caractéristiques de la demande de financement climatique et faciliter l'identification des projets attractifs pour les investisseurs privés

Liste des mesures

Priorisation
(impact/faisabilité)

Timeline indicatif

Renforcement de la transparence

Affiner l'identification, la compréhension et la priorisation des archétypes de projets climatiques (niveau de rentabilité, impact en termes de réduction d'émissions CO2, etc.) en ligne avec les CDN, les politiques sectorielles et la Stratégie bas-carbone du Maroc. Cet exercice devrait être mené en collaboration avec les ministères et les autorités sectorielles.



Moyen terme¹

Engagement en faveur des investissements prioritaires

Faciliter pour les investisseurs privés (y compris les banques, les compagnies d'assurance, les fonds d'investissement, etc.) l'accès aux projets climatiques attractifs et prioritaires (combinant un ROI attractif et un fort potentiel de réduction des émissions).



Action permanente

Agrégation de sous-projets et soutien à leur préparation

Regrouper les demandes d'investissement de projets climatiques de petite taille (par exemple, des plateformes d'achat groupées ou des projets solaires coopératifs) et soutenir la préparation de ces projets afin d'améliorer leur bancabilité/solvabilité.



Moyen terme

Court terme (CT) : 0 - 1 an Moyen terme (MT) : 2-3 ans Long terme (LT) : 3-5 ans

Axe stratégique 2 : Renforcer la sensibilisation et la promotion des instruments de financement climatique auprès des segments cibles

Liste des mesures		Priorisation (impact/faisabilité)	Timeline indicatif
Marketing des instruments/ mécanismes de financement climatique	Renforcer les efforts de communication et de marketing des opérateurs financiers (banques, compagnies d'assurance...) auprès de leurs clients sur les produits et services liés au climat (exp. investissement dans les panneaux photovoltaïque pour les agriculteurs, la construction écologique pour les promoteurs immobiliers...)		Action permanente
Plateforme de projets climatiques clés nécessitant des investissements	Établir une plateforme centralisée qui répertorie les instruments de financement climatique et les principaux projets climatiques nécessitant des investissements privés , au service des opérateurs financiers et des investisseurs (par exemple, le catalogue numérique du CGEM) - L'identification et la priorisation des projets doivent être effectuées en coordination avec les départements ministériels des secteurs concernés et en conformité avec les politiques et priorités sectorielles nationales (y compris la CDN, les engagements nationaux en matière de transition climatique, etc.)		Moyen terme
Label vert	Créer un label dédié permettant d'identifier les produits/fonds d'investissement climatique (assurance-vie, OPCVM, OPCC, OPCI, FPCT...) pour les investisseurs institutionnels et privés complétant la taxonomie, à travers la traduction de critères complexes en un symbole reconnaissable (mesure liée à la mise en place de la taxonomie).		Moyen terme

Axe stratégique 3 : Compléter l'offre actuelle d'instruments/mécanismes de financement

Liste des mesures		Priorisation (impact/faisabilité)	Timeline indicatif
Développement de l'éventail des instruments/mécanismes existants	Produits d'épargne/d'investissement : Promouvoir la mise en place de produits d'épargne et d'investissement verts (ex. assurance-vie, OPCVM, OPCC, OPCI, FPCT...) (mesure liée à la mise en place de la taxonomie et de labels verts).		Action permanente
	Instruments innovants : Explorer l'utilisation adaptée d'instruments de financement/assurance climatique innovants, tels que les marchés volontaires de carbone ou les instruments Fintechs (exp. préfinancement des crédits carbone, crowdfunding, etc.)		Action permanente
	Cadre pour les obligations vertes souveraines : Développer un cadre pour l'émission potentielle d'obligations vertes souveraines, permettant à l'État de définir des références pour les émissions d'obligations vertes privées.		Court terme
	Produits de financement pour les consommateurs : Étudier l'opportunité de développer de nouveaux instruments de consommation écologique et évaluer la demande potentielle (exp. prêts/assurances automobiles écologiques pour les BEV, etc.) (mesure liée à la mise en œuvre de la taxonomie).		Action permanente
Verdissement du financement	Intégrer progressivement des critères environnementaux dans les processus décisionnels des opérateurs financiers (banques, compagnies d'assurance...) afin de garantir une prise en compte cohérente des problématiques liées au financement de la lutte contre le changement climatique (mesure liée à la mise en œuvre de la taxonomie).		Action permanente
Etude de marché	Conduire une enquête régulière (exp. annuellement) auprès des parties prenantes du financement climatique, afin de recueillir les feedbacks sur les instruments et mécanismes existants (exp. Freins existants, procédures administratives, accès au financement et approches d'amélioration potentielles).		Action permanente

Axe stratégique n° 4 : Renforcer le cadre de partage des risques afin d'élargir la demande de financement climatique adressable par le secteur privé

Liste des mesures		Priorisation (impact/faisabilité)	Timeline indicatif
Promotion de la compétitivité du Maroc	Promouvoir les atouts stratégiques et la compétitivité du Maroc en matière de climat afin d'attirer les investissements et les financements internationaux (y compris des DFIs) et catalyser les investissements privés dans le domaine du climat.		Action permanente
Blended finance	Tirer parti de l'utilisation de mécanismes de blended finance adaptés pour élargir le portefeuille de projets climatiques bancables et attirer des capitaux privés en offrant davantage d'opportunités bancables (en réduisant les niveaux de risque financier) et se focaliser sur l'intégration de mécanismes de partage des risques au niveau des instruments, en utilisant par exemple les contributions des IFD par le biais des viability gap funds, de mécanismes de garantie, de mécanismes de partage des risques spécifiques (première perte, rendements asymétriques), de plateformes de garantie, etc.)		Long terme
Préparation de projets/assistance technique	Renforcer la disponibilité des programmes d'assistance technique et l'assistance au développement des projets. Il est également important de renforcer les capacités des autorités publiques en vue de soutenir la préparation des projets et améliorer leur bancabilité/attractivité pour les capitaux privés.		Moyen terme
Partenariats Public-Privé	Maximiser le recours aux montages PPP pour répondre aux besoins d'investissement (de taille importante) en infrastructures, y compris les projets d'adaptation tels que les usines de dessalement, tout en travaillant sur la simplification des contraintes réglementaires existantes.		Action permanente

Axe stratégique n° 5 : Inciter et réglementer pour encourager l'adoption d'instruments de financement du climat

Liste des mesures		Priorisation (impact/faisabilité)	Timeline indicatif
Contraintes admin. & coûts de transaction	Réduire la charge administrative et les coûts de transaction associés aux instruments de financement et d'assurance verts (obligations vertes, assurance-vie, OPCVM, OPCC, OPCI, FPCT...) dans la mesure du possible (obligations de reporting et de certification, exigences en matière de cotation des obligations vertes).		Moyen terme
Transparence de l'investissement	Évaluer la faisabilité d'introduction de reportings sur le ratio d'actifs verts (GAR) pour l'ensemble des opérateurs du secteur financier (ou par exp. le ratio d'alignement sur la taxonomie (BTAR), les reportings d'alignement sur la taxonomie pour les assurances - après publication de la taxonomie marocaine).		Moyen terme
Politique de refinancement	Explorer la possibilité d'adapter les opérations de refinancement en faveur des projets climatiques (exp. des taux d'intérêt préférentiels pour les garanties vertes).		Long terme
Objectifs en matière d'investissements verts	Discuter de l'introduction progressive d'objectifs en termes d'investissement vert pour les investisseurs institutionnels publics et les acteurs privés (exp. Dans un 1er temps à travers des mesures d'auto-engagement telles que la Net Zero Banking Alliance (NZBA) pour les investisseurs institutionnels privés).		Action permanente
Politique prudentielle	Envisager l'adoption de normes internationales et bonnes pratiques sur l'intégration de politiques prudentielles favorisant le financement de la transition climatique, en alignement avec le comité de Bâle et d'autres autorités de normalisation, tout en tenant compte du contexte spécifique du Maroc.		Moyen terme

Axe stratégique n° 6 : Renforcer la gestion des risques climatiques au sein des régulateurs du secteur financier

Liste des mesures		Priorisation (impact/faisabilité)	Timeline indicatif
Obligations d'information/reporting	Exiger de l'ensemble des opérateurs du secteur financier la publication systématique des informations sur les risques financiers liés au climat , conformément aux normes internationales telles que la TCFD ou l'ISSB.		Action permanente
Evaluation du risque climatique	Élaborer et mettre en œuvre de manière cohérente un cadre d'évaluation des risques liés au climat dans l'ensemble du secteur financier.		Action permanente
Stress tests climatiques	Réaliser régulièrement des stress tests pour évaluer la capacité des opérateurs du secteur financier à faire face aux chocs liés au climat.		Action permanente
Risques et politiques prudentiels	Envisager de suivre les meilleures normes et pratiques internationales sur l'intégration de la politique prudentielle liée au climat dans la politique de gestion des risques du secteur financier , en accord avec le comité de Bâle et d'autres autorités chargées de l'établissement des normes.		Action permanente
Politiques internes de risque climatique	Encourager et aider les opérateurs financiers à mettre en place des politiques et des procédures internes pour gérer et atténuer les risques financiers liés au climat , y compris l'intégration des risques climatiques dans les processus décisionnels (crédit, assurance, investissement...).		Action permanente
Analyses de scénarios	Conduire des analyses de scénarios pour comprendre les impacts potentiels des scénarios climatiques sur le portefeuille individuel des opérateurs .		Action permanente
Campagnes de sensibilisation	Sensibiliser les clients et les parties prenantes à l'importance de l'atténuation et de l'adaptation aux risques climatiques.		Action permanente

Axe stratégique 7 : Accélérer la définition et le déploiement de la taxonomie et des exigences associées en matière de gestion des données

Liste des mesures		Priorisation (impact/faisabilité)	Timeline indicatif
Taxonomie verte	Accélérer la définition et le déploiement d'un cadre national définissant un investissement/actif climatique, en alignement avec les standards internationaux (exp. taxonomie de l'UE).		Court terme
Standardisation des données	Mettre en place des lignes directrices normalisées sur les exigences en matière de collecte et de communication de données financières liées au climat, conformément aux standards internationaux (exp. TCFD, Commission européenne), garantissant un cadre établissant des normes préliminaires dans le but d'améliorer progressivement les données collectées.		Moyen terme
Actualisation de la CDN	Garantir l'intégration de la perspective du secteur financier dans le processus d'actualisation de la CDN ; affiner la méthodologie pour améliorer les données de base et assurer la qualité des données selon les standards internationaux.		Moyen terme
Flux de financement climatique et Analyse de gap	Envisager le lancement d'un rapport (exp. annuel) sur les investissements liés au climat (offre et demande) afin de garantir une collecte de données exhaustive et de qualité sur les flux de financement liés au climat - Ce rapport pourrait également présenter un résumé de l'écart entre l'offre et la demande de financement lié au climat.		Moyen terme
Certification	Développer l'usage des vérifications et certifications par des tiers (càd. les départements de notation ESG des cabinets d'audit) pour les produits financiers verts (exp. les obligations, les prêts, les fonds d'investissement, les assurances...) ou pour des composantes liées à l'environnement (exp. les émissions de carbone, normes ISO liées au climat, etc.) pour garantir l'intégrité et renforcer la confiance parmi les clients et investisseurs.		Moyen terme

Axe stratégique 8 : Intensifier les efforts de renforcement des capacités sur le financement climatique et les risques climatiques au sein des régulateurs et opérateurs financiers

Liste des mesures		Priorisation (impact/faisabilité)	Timeline indicatif
Offres de formation et partenariats	Développer une structure éducative proposant des sessions de formation et des certifications sur la finance climatique et le risque climatique, ciblant tous les professionnels de la finance (dans les secteurs public et privé), en collaboration avec des institutions locales et internationales clés (exp. 4C Maroc), des universitaires et des partenaires mondiaux (exp. la Banque mondiale).		Moyen terme
Renforcement des capacités des régulateurs	Soutenir des programmes de formation sur la finance climatique et le risque climatique pour les régulateurs/autorités financières en co-crédant un programme qui sera mis en œuvre par une organisation partenaire		Action permanente
Renforcement des capacités des opérateurs financiers	Consacrer des ressources au soutien de programmes de formation sur la finance climatique et le risque climatique pour les opérateurs du secteur financier (en particulier le Middle management) afin d'améliorer leur expertise opérationnelle.		Action permanente
Présence à l'international	Renforcer la participation active aux réseaux internationaux (exp. le NGFS, l'Alliance pour l'inclusion financière, IOSCO AMERC, GFANZ, SBFN, la Banque mondiale...), en particulier dans la région africaine (exp. la BAD, l'Association des banques centrales africaines, etc.)		Action permanente
Leadership régional	Organiser au moins une nouvelle conférence sur le financement du climat et assurer une présence dans les conférences existantes sur le financement du climat.		Action permanente

Axe stratégique 9 : Plaider pour des politiques sectorielles cohérentes et favorables à l'action climatique

Liste des mesures		Priorisation (impact/faisabilité)
Mesures sectorielles transversales	Plaider en faveur de mesures réglementaires sectorielles qui encouragent les investissements liés au climat (exp. des incitations pour les investissements favorables au climat tels les achats de véhicules électriques, des restrictions sur les comportements ayant un impact négatif sur le climat comme la location de bâtiments énergivores, l'utilisation des marchés publics...).	
Prix carbone	Étudier avec les parties prenantes concernées la mise en place d'un système de tarification carbone (taxe carbone, marché carbone, taxes plus élevées sur les biens/actifs polluants), conformément aux exigences des normes internationales et sur la base des projets de texte existants (loi de finances 2024).	
Avantages fiscaux	Explorer les options en matière de politique fiscale pour introduire des déductions et/ou des exonérations fiscales pour les investissements privés en faveur du climat.	
Ressources publiques (adaptation)	Explorer les mesures financières possibles permettant de combler le gap d'investissement/ financement nécessaire pour les mesures d'adaptation (exp. réallocation des fonds publics nationaux et internationaux, élargissement de l'assiette fiscale, Roadshows DFIs, instruments financiers novateurs en matière de climat), avec éventuellement la mise en place d'une task-force spécialisée.	
ESCO (Energy service companies)	Étudier la possibilité d'améliorer les conditions réglementaires favorisant l'émergence des ESCO, en lien notamment avec la transformation réussie de l'ancienne Société d'Investissements Energétiques en une Super ESCO.	
Réglementation des infrastructures	Mettre en place un cadre réglementaire pour les infrastructures clés afin d'améliorer l'attractivité et l'accès pour les investisseurs privés.	
Rendements réglementés	Développer les mécanismes de partage des risques pour les investissements de taille importante (en particulier pour la production d'énergies renouvelables, l'infrastructure réseau). Ex : par le biais de tarifs de rachat garantis (FIT), de contrats pour la différence (CfD) ou d'autres types de rendements réglementés.	

Liste des abréviations

ACAPS	Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale
AFD	Agence française de développement
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BKAM	Bank Al-Maghrib
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CFC	Casablanca Finance City
COP	Conférence des Parties
DFI	Development financial institution
FMA	Fédération Marocaine de l'Assurance
GES	Gaz à effet de serre
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
I4CE	Institut de l'Économie pour le Climat
IFD	Institutions financières de développement
ISR	Investissement socialement responsable
MASEN	Moroccan Agency for Sustainable Energy
MEE	Ministère de l'équipement et de l'eau
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MTEDD	Ministère de la transition énergétique et du développement durable
NDC	Nationally Determined Contributions
ONEE	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
ONG	Organisation non gouvernementale
PPP	Partenariat Public Privé
UNFCCC	United Nations Framework Convention on Climate Change

